

Qu'est-ce que le Programme d'assistantat à l'interne du CITT/ICTS ?

Le **Programme d'assistantat à l'interne (PAI)** permet aux **travailleur·euses indépendant·es** (diplômé·es récent·es ou travailleur·ses expérimenté·es travaillant à contrat ou à temps partiel) **désirant faire progresser leur carrière ou changer de direction vers la production ou les techniques de scène de mettre sur pied un assistantat rémunéré** où ils-elles observeront un professionnel dans une salle de théâtre ou organisation d'accueil afin d'apprendre les fonctions de ce métier.

À qui s'adresse ce programme ?

Le PAI s'adresse aux travailleurs et travailleuses professionnel·les indépendant·es du milieu des arts de la scène en provenance de partout au Canada ayant obtenu leur diplôme il y a au moins deux ans et ayant travaillé sur au moins deux productions théâtrales rémunérées qui : se tournent vers l'aspect technique ; travaillent déjà en production théâtrale et changent de discipline technique ; souhaitent développer leurs compétences et/ou faire progresser leur carrière dans la production théâtrale et les techniques de scène.

Comment fonctionne le programme ?

Le PAI financera des assistantats individuels et auto-crésés dans lesquels les travailleurs et travailleuses professionnel·les du milieu des arts de la scène intéressé·es par une carrière en production théâtrale ou en techniques de scène pourront élaborer leur propre programme de formation avec un metteur en scène de théâtre ou un technicien de scène senior, dans une salle de théâtre ou au sein d'une compagnie de théâtre professionnelle établies au Canada.

Afin de développer ces programmes individualisés, le candidat ou la candidate travaillera avec le mentor et la salle/organisation/production d'accueil pour générer un objectif pour le programme, un plan pour atteindre cet objectif, un calendrier clair et réalisable et un budget offrant un salaire décent et couvrant tous les coûts associés pour toute la durée du programme.

Chaque candidat·e peut demander un financement pouvant aller jusqu'à 8 000 \$.

Échéancier

- Premier tour de candidatures : du 17 octobre 2022 au 18 novembre 2022.
- Deuxième tour de candidatures : du 9 au 20 janvier 2023.
- Tous les projets devront être achevés au plus tard le 31 mars 2023.

Soumettre sa candidature

Les candidats et candidates doivent soumettre leur candidature via le portail en ligne. Une série de documents sont requis et doivent être soumis regroupés en un seul document pdf. Des fonds sont mis à disposition afin de faciliter l'inclusion et la participation des candidat·es éligibles estimant faire face à certains obstacles.

Pour tous les détails du programme, visitez notre site web au citt.org/assistantat

Ce programme est rendu possible en partie grâce au gouvernement du Canada, dans le cadre du Fonds pour la résilience des travailleurs du secteur des spectacles sur scène du Canada (FRTSSSC).

Pour en savoir plus sur ce fonds, veuillez visiter :

<https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/fonds-resilience-travailleurs-secteurspectacles.html>